

Sensibiliser le grand public

à l'importance d'une nature préservée, notamment grâce à la médiation scientifique, mobiliser les citoyens

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

Une société reconnectée à la nature, formée aux enjeux de la biodiversité et mobilisée pour agir

OBJECTIF

Faire reconnaître la biodiversité comme un enjeu vital pour relever les défis sociétaux actuels : santé humaine et animale, adaptation au changement climatique, cohésion sociale et développement local

PROBLÉMATIQUES

Les enjeux de conservation de la biodiversité sont souvent méconnus du grand public. Or, pour pouvoir protéger, il faut connaître. Il est donc important de mettre en valeur la biodiversité de proximité via un continuum éducatif tout au long de la vie et des opérations de sensibilisation et de communication afin de reconnecter les habitants à leur environnement. La médiation scientifique, en créant des liens, des échanges entre le monde la science et le reste de la société, est un des moyens qui permet l'appropriation de connaissances. L'objectif est de créer une culture commune autour de la biodiversité.

DESCRIPTION

1. Informer, communiquer sur la biodiversité

- Utiliser tous les canaux possibles (salons, conférences, presses et TV locales, réseaux sociaux, plateforme vidéos,...) afin de réduire les préjugés et communiquer sur les atouts de la biodiversité extraordinaire et ordinaire au travers d'exemples concrets qui touchent localement et au quotidien (ex. fonctions épuratrices des tourbières, pollinisation des insectes, fonctions environnementale, sociale, économique de la forêt...).
- Développer des campagnes de communication engageantes en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité, notamment orientées sur les sites à enjeux forts, à destination des acteurs des sports de nature, des structures organisant la promotion touristique, et des organisateurs d'évènements.
- Renforcer l'efficacité de l'information du grand public sur les réglementations liées à la biodiversité : faire connaître au public les acteurs du contrôle et de police de la biodiversité (cf. fiche E44) et favoriser les échanges avec les usagers de l'espace (par ex. les pratiquants des sports de nature).

2. Créer des espaces d'échange

- Poursuivre et développer la participation aux journées thématiques nationales (journée des zones humides, fête de la nature, semaine du climat,...) et régionales (48h Nature,...).
- Développer des événements conviviaux, à l'initiative des territoires, dédiés à la biodiversité et ancrés localement ou inclure la biodiversité dans des événements existants.
- Créer des espaces de solidarité entre les citoyens autour de la biodiversité : échanges de plants, de pratiques, de conseils.
- Créer un club biodiversité ouvert aux habitants en s'appuyant par exemple sur l'expérience du PNR Landes de Gascogne (visite de sites,...).

Sensibiliser le grand public à l'importance d'une nature préservée, notamment grâce à la médiation scientifique, mobiliser les citoyens

3. Développer des outils pédagogiques

- Concevoir, pour faciliter la sensibilisation, des outils ludiques (jeux de société, en ligne, rallye, concours, fresques de la biodiversité, jeu de piste sur la biodiversité et avec des épreuves - "le Fort Biodiv" avec Basajaun).
- Développer le Géocaching nature (attention à bien rappeler la réglementation, pas de dégradations,...).
- Créer des ouvrages de vulgarisation : description et réglementation "Pour les nuls", outils cartographiques simplifiés, rationalisés et animés (développer des interfaces).
- Interpeller le grand public là où il ne nous attend pas.
- Diversifier les moyens de découverte encadrée des espaces naturels (notamment nautique non motorisée).

4. Favoriser l'implication et le passage à l'action collective et individuelle des citoyens

- Inviter les citoyens à s'associer à des projets au sein de leur commune comme la végétalisation de cours d'école ou l'animation de concours (par exemple les «Villages fleuris») les "Villages fleuris", ou à s'inscrire à des chantiers participatifs organisés par des structures locales.
- Proposer des journées, sessions de formation pour les citoyens au niveau local (EPCI), des ateliers (photo animalière, observations nature et identification d'espèces, jardinage, fabrication composteur, sciences participatives,...), des journées thématiques animées par des formateurs professionnels sur la biodiversité locale et les enjeux environnementaux (apports théoriques et pratiques).
- Proposer des projets d'accompagnement au changement (comme le « défi jardin zéro pesticide » ou les défis mobilité et zéro déchet qui existent déjà).
- Imaginer une Convention citoyenne pour la biodiversité, qui pourrait travailler sur la mise en œuvre de la stratégie dans les territoires.

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- La maison numérique de la biodiversité en Dordogne a développé deux applications permettant de sensibiliser les périgourdins à leur environnement : « Bio-météo » qui a pour ambition de faire connaître la biodiversité locale au public et "Aux actes !" permettant de s'informer et de s'impliquer pour faire progresser la prise en compte de la nature et du cadre de vie.
- Le site nature de Trotte-Lapin à Agen (classé ENS) accueille des scolaires et le grand public toute l'année. De nombreuses animations sont prévues et des sentiers de découverte jalonnent le domaine, permettant aux visiteurs de découvrir la diversité des milieux qui composent cet Espace Naturel Sensible.

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Augmentation du nombre de refuges LPO, de jardins de Noé ou autre démarche similaire
- (Ind. à construire) Suivi des actions EEDD à destination du grand public (nombre d'animations, de participants,...)
- Mobilisation plus importante des citoyens et dans la durée, modification des comportements individuels (enquêtes, infractions constatées,...)

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : Etat, Région,...
- **Porteurs de projets « types »** : ARB, FMA, Départements, Collectivités locales, Acteurs de la protection de la nature, des sports de nature, de l'enseignement et de l'EEDD, agricoles
- **Partenaires techniques** : DREAL, GRAINE, URCAUE, ARB, Parcs naturels, Départements, Collectivités locales, Acteurs de la protection de la nature, agricoles
- **Partenaires financiers potentiels** : Départements, Région, Communes, DREAL, Agences de l'Eau

Sensibiliser le grand public à l'importance d'une nature préservée, notamment grâce à la médiation scientifique, mobiliser les citoyens

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- ADEME : Outil pour sensibiliser les citoyens sur leur empreinte climat
- Région : Nouveau dispositif régional d'accompagnement au changement pour la transition écologique
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : Développer l'éducation à l'environnement autour de l'eau - 11^{ème} programme d'intervention
- Dispositifs départementaux (par ex en Charente : "Agir pour l'environnement et le développement durable en Charente", "Favoriser le sport et les loisirs pour tous (contrat départemental d'animation)")
- CAUE : Être aidé dans la réalisation d'actions culturelles sur la construction, l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement - Aide permanente
- Aides privées : Fondations (UEM, Léa Nature, Nature et Découvertes, etc.), fonds de dotation pour la biodiversité

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 3. Une société sensibilisée, formée et mobilisée (mesures 8.1, 8.3, 8.5)
- **Néo Terra** : Fiche 2. Massifier l'éducation à l'environnement et diffuser largement les rapports AcclimaTerra et Ecobiose/ Fiche 5. Renforcer la diffusion et la médiation des connaissances scientifiques produites en région [...] / Fiche 25. Développer les compétences dans la transition énergétique et écologique [...]
- **PRFB** : Axe 3. Renforcer la protection des forêts contre les risques (action 36)
- **PRSE** : Axe 1. Renforcer l'action sur les déterminants de santé [...] (action 1.1.2)
- **SDAGE AG** : Orientation A. Mieux communiquer, informer et former
- **SDAGE LB** : Chapitre 4. Maîtriser et réduire la pollution par les pesticides / Chapitre 14. Informer, sensibiliser, favoriser les échanges
- **SNAP** : Objectif 4. Conforter l'intégration du réseau d'aires protégées dans les territoires (mesure 12)
- **SRADDET** : Objectif 41. Préserver et restaurer la biodiversité pour enrayer son déclin.
- **SRE** : Orientation 1. Accompagner les changements de pratiques et l'innovation (AO 1) / Orientation 4. Développer et partager la connaissance (AO 3)
- **SREEE** : Axe 3. Communication, sensibilisation, mobilisation et formation (actions 9.1, 9.2, 9.3)
- **SRESRI** : Ambition 5. Aider les citoyens à mieux appréhender la science [...]

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au
changement
climatique



Attractivité
& économie

